

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 21 avril 2021

OBJET : Affectation du Résultat 2020 sur BP 2021.

L'an Deux Mille vingt et un, le mercredi 21 avril à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaients PRESENTS : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Isabelle CHESA, Magali BARDOU, Phillippe ANDRIEU, Hervé BARO, Tamara RIVEL, Chloé DANILLON, Michel PROUST, Pascal VALIERE, Didier CARBONNEL.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs ; Laurence GASC, Régis BANQUET, Magali ARNAUD (supplée par Didier CRABONNEL), Didier CODORNIUO, Hélène GIRAL, Patric ROUX, Jean-Noël LLOZE

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Il appartient à l'Assemblée Délibérante d'affecter le résultat de l'exercice 2020, pour permettre sa reprise au budget 2021, au vu du compte administratif 2020.

| | Résultat à la clôture de l'exercice précédent | Part affecté à l'investissement | Résultat de l'exercice 2020 | Résultat de clôture de l'exercice 2020 |
|-----------------------|---|---------------------------------|-----------------------------|--|
| Investissement | -8 211,54 € | | 26 083,67 € | 17 872,13 € |
| Fonctionnement | 32 358,07 € | 2 358,07 € | -2 100,75 € | 27 899,25 € |
| Total | 24 146,53 € | | 23 982,92 € | 45 771,38 € |

Les résultats de clôture de l'exercice 2020 se définissent comme suit

- En section de Fonctionnement un montant de 27 899.25€
- En section d'Investissement un montant de 17 872.13€

Soit un résultat cumulé de clôture général d'un montant de 45 771.38€

Il est demandé d'affecter le résultat dans le budget primitif 2021 de la façon suivante

1. En couvrant le besoin de financement de la section d'investissement par une partie de l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 2 899.25€ (au compte 1068)
2. En inscrivant le solde disponible en section de fonctionnement pour un montant de 25 000€ (au compte 002)
3. De reporter en dépenses le solde d'exécution de la section d'investissement du montant de 17 872,13€

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité

- D'affecter le résultat dans le budget Primitif 2021, comme les propositions ci-dessus énoncées.

.....
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président

